



www.screening**organisation**.com

Information pour les institutions d'éducation

NOUS DISTRIBUONS DES RESSOURCES NUMERIQUES, CONSULTABLES A PARTIR DE NOTRE PLATEFORME. EN ACHETANT UNE LICENCE, L'INSTITUTION ACHETE LE DROIT - POUR LES ENSEIGNANTS ET LES ETUDIANTS - DE CONSULTER ET D'UTILISER CES RESSOURCES, DANS LES CONDITIONS DECRITES PAR LA LICENCE, A PARTIR DE NOTRE SERVEUR WWW.SCREENINGORGANISATION.COM. LES VIDEOS SONT DISTRIBUEES EN STREAMING, LES ARTICLES SONT IMPRIMABLES ET, SOUS CERTAINES LICENCES, REPRODUCTIBLES.

Qu'appelle-t-on une institution d'éducation ?

Une institution d'éducation est une institution, publique ou privée, qui propose au minimum UN programme d'éducation initiale : les lycées, les universités, les écoles d'ingénieur ou de commerce, les écoles de santé ou d'éducation, les IUT, l'école de la Magistrature, les lycées, etc.

TABLE DES MATIERES

Information pour les institutions d'éducation	1
1. CREER UN COMPTE POUR L'INSTITUTION	2
2. CREER UNE COMMANDE	3
3. QUELLE LICENCE CHOISIR ?	4
3.1. Deux types de licence.	4
3.2. Le statut particulier des vidéos du catalogue	4
4. UTILISATION DES RESSOURCES	5
4.1. Pendant un cours	5
4.2. Accès aux ressources par les utilisateurs finaux	5
5. LE COMPTE ADMINISTRATEUR	6
5.1. Les sections "administratives"	6
5.2. La section technique : Mes Outils	7
6. CONSULTATION DES RESSOURCES PAR LES ETUDIANTS ET LES ENSEIGNANTS.....	9
6.1. Pourquoi les utilisateurs finaux doivent avoir un compte	9
6.2. Gestion du nombre des utilisateurs par licence	9
6.3. Liste des ressources pour les utilisateurs finaux	10
DES QUESTIONS ? infoclient@screeningorganisation.com ou 09 70 406 463	10



Screeningorganisation SAS

8 rue de Valmy, 93100 Montreuil, France - Tel 09 70 406 460

SIRET : 79925084000011- APE : 5913B

| www.screeningorganisation.com - infoclient@screeningorganisation.com



www.screening**organisation**.com

I. CREER UN COMPTE POUR L'INSTITUTION

- Pour abonner une institution à nos ressources afin de les mettre à disposition des étudiants et/ou des enseignant(e)s, il faut créer un compte "éducation" sur notre site. Ce compte est appelé « compte de l'administrateur ».

Pour **s'inscrire**, cliquer sur le bouton "créer votre compte" en haut et à gauche de l'écran. Lors de cette inscription, ne pas oublier de sélectionner le statut "éducation".



- Ce compte, accessible à partir de l'adresse email saisie lors de la création et d'un mot de passe, permet de suivre les commandes, d'accéder aux ressources et de gérer les accès des abonnés.
La section "outils" permet de personnaliser la page à partir de laquelle les étudiants et/ou les enseignants accéderont aux ressources acquises.



2. CREER UNE COMMANDE

a. Vous êtes intéressé(e) par l'Encyclopédie ou un manuel interactif, cliquez sur le bouton « Ajouter au panier », situé à droite du titre de la ressource dans la page de présentation.



b. Une fois votre sélection terminée, cliquez sur l'icône en forme de panier (charriot) en haut à droite de l'écran. Vous pourrez y consulter les licences proposées et les tarifs associés.



NB : Si vous n'êtes pas connecté(e) ou non encore inscrit(e), l'application vous demandera de choisir un statut. Choisissez le statut « éducation » pour être certain(e) d'avoir les tarifs adaptés au secteur de l'éducation.

c. Pour chacune des ressources choisies, sélectionnez la ressource la mieux adaptée à votre besoin, en cliquant sur le bouton « Commander » situé à droite du titre de la ressource.



d. Confirmez votre commande en cliquant sur le bouton "Valider votre commande".



NB : Si vous n'êtes pas connectée ou non encore inscrit(e), l'application vous demandera de vous connecter ou de créer un compte pour finaliser la commande.

e. Choisir le mode de paiement :

- Par carte bancaire : Vous payez immédiatement avec une carte bancaire ou un compte PAYPAL. Les ressources sont disponibles immédiatement après la réception du paiement.
- A réception (par virement ou chèque).

L'administrateur du compte reçoit immédiatement un devis / facture proforma. Ce devis doit être confirmé par email à infoclient@screeningorganisation.com. Les ressources sont disponibles immédiatement après réception de cette confirmation. La facture est envoyée à l'administrateur et le paiement est attendu dans un délai de 45 jours.



3. QUELLE LICENCE CHOISIR ?

3.1. DEUX TYPES DE LICENCE.

3.1.1. Un(e) enseignant(e) désire travailler avec l'Encyclopédie et les manuels pour préparer son cours et/ou l'utiliser en classe.

Choisir la licence "ressource pédagogique"

- ❖ Validité annuelle : 365 jours
- ❖ Droits d'usage : la licence "ressource pédagogique" permet à l'enseignant(e) de préparer son cours et/ou de visualiser une vidéo durant un cours. Elle permet la copie et la distribution des textes sous forme "papier" aux étudiants pendant les cours.
- ❖ Nombre d'utilisateurs max : 2

3.1.2. Mise à disposition de l'Encyclopédie et/ou des manuels à partir de la médiathèque, département, école, etc.)

Choisir la licence "ressource étudiant"

- ❖ Validité : 365 jours
- ❖ Droits d'usage : Les étudiants utilisent les ressources mises à disposition en autoformation pour se documenter, préparer un exposé, faire des recherches, etc.
- ❖ Nombre d'utilisateurs :
 - 50, pour les programmes de Master, MPA, MBA, DUT, licence, etc.
 - 100, pour un département ou une école au sein d'une université ou encore pour une école spécialisée)
 - 250, idem
 - 500, pour une médiathèque ou bibliothèque.
 -

3.2. LE STATUT PARTICULIER DES VIDEOS DU CATALOGUE

Les vidéos du catalogue sont accessibles gratuitement pour tout utilisateur inscrit, agissant dans un cadre privé ou familial. En revanche, tout usage public d'une ou plusieurs vidéo(s) du catalogue, que ce soit dans le cadre d'un cours, d'un exposé ou d'une conférence, est attaché à des droits d'utilisation.

Ces droits vous seront accordés à titre gratuit si votre demande d'exploitation se situe dans le cadre d'un enseignement en formation initiale (exposé d'étudiants, enrichissement de cours d'enseignants dans une école ou une université). Mais attention : la demande de cette autorisation est obligatoire. Les utiliser sans en avoir demandé l'autorisation met l'utilisateur dans l'illégalité. Contacter infoclient@screeningorganisation.com.



www.screeningorganisation.com

4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.1. PENDANT UN COURS

Si l'institution s'est dotée d'une licence « ressource pédagogique », les enseignants peuvent utiliser les ressources pendant les cours. Ils se connectent directement *via* le compte « administrateur » ou *via* la page « ressources » mise à disposition des enseignants par l'institution.

===) Pour visualiser des vidéos, il faut impérativement un ordinateur connecté à Internet + un vidéoprojecteur + des haut-parleurs.

===) Les vidéos sont lisibles en **STREAMING**, leur lecture se fait toujours à partir de notre plateforme www.screeningorganisation.com. Noter que le téléchargement est interdit.

4.2. ACCES AUX RESSOURCES PAR LES UTILISATEURS FINAUX

Les connexions peuvent se faire de l'intérieur du campus, à partir de postes clients de la médiathèque (ou autres lieux) ou en WIFI sur des supports personnels connectés (ordinateurs portables/tablettes...).

L'utilisateur peut aussi se connecter à l'extérieur du campus, les modalités variant d'une institution à l'autre. L'accès à nos ressources pour les licences "ressource étudiant" est obligatoire *via* les pages sécurisées dédiées aux étudiants et aux enseignants à partir du site WEB de l'institution (ou de l'Extranet).



www.screeningorganisation.com

5. LE COMPTE ADMINISTRATEUR

L'administrateur peut gérer tous les problèmes administratifs et techniques dont la gestion des accès, à partir des différentes sections de son compte appelé « compte de l'administrateur ». Le compte propose 5 sections.

Sélectionner « Mon profil » dans l'onglet « Mon compte » pour accéder au compte administrateur



5.1. LES SECTIONS "ADMINISTRATIVES"

5.1.1. LA SECTION « PROFIL »

Elle permet de vérifier, modifier toutes les informations du profil, à l'exception de l'adresse électronique.

PROFIL	MOT DE PASSE	FACTURES ET COMMANDES	RESSOURCES	VOS OUTILS
Email	marie.oullion@ro-multimedia.com			
Nom *	OULLON			
Prénom *	Marie-Helene			
Institution *	SCREENINGORGANISATION SAS			
Fonction *	Expert			
Adresse 1	8 rue de VALMY			
Adresse 2				
Ville *	Montreuil			
État *	none			
Code postal *	93100			
Pays *	France			
TVA intracommunautaire				
Téléphone	33143625115			

Abonnez vous à notre Newsletter :

Être tenu(e) au courant des nouveautés :

Valider



5.1.2. La SECTION « MOT DE PASSE »

Elle permet de modifier son mot de passe directement.

5.1.3. LA SECTION « COMMANDES ET FACTURES »

Elle permet de consulter les commandes en cours ainsi que les factures.

5.1.4. LA SECTION « RESSOURCES »

Elle permet de consulter la liste des ressources, les licences attachées et leurs dates de validité.

Mon compte

Statut : Education

PROFIL MOT DE PASSE FACTURES ET COMMANDES RESSOURCES MES OUTILS

Vos manuels interactifs

Titre manuel	Type de licence	Valide depuis le	Valide jusqu'au
La Décision, Le modèle de la probabilité	licence pour 50 étudiants	01.10.2015	30.09.2016
La Décision, Critique du modèle du décideur rationnel	licence pour 50 étudiants	01.10.2015	30.09.2016
L'Encyclopédie des sciences de l'organisation	Option "ressource pédagogique"	25.02.2015	25.02.2016
La Décision, Critique du modèle du décideur rationnel	Option "ressource pédagogique"	25.02.2015	25.02.2016

5.2. LA SECTION TECHNIQUE : MES OUTILS

Au sein de son site ou de l'EXTRANET, l'université ou l'école propose généralement une page de ressources avec une série de liens. C'est au sein de cette page (de l'acheteur) que l'administrateur des ressources intégrera l'URL qui permettra aux étudiants et aux enseignants, sous certaines conditions, d'accéder aux ressources.

5.2.1. PERSONNALISATION DE LA PAGE DÉDIÉE AUX UTILISATEURS FINAUX

Lorsque les étudiants cliqueront sur le lien *screeningorganisation.com*, ils aboutiront, au sein de notre plateforme, sur la page dédiée à leur école ou université.

L'administrateur du compte peut personnaliser cette page par l'ajout d'un logo et d'un texte de bienvenue ou d'information.



www.screeningorganisation.com

5.2.2. ACCES ET SECURISATION DES ACCES

1. Nous fournissons donc à chaque institution une URL unique que l'administrateur utilise pour permettre aux utilisateurs finaux des licences d'accéder aux ressources. Cette URL étant longue et complexe, il est possible d'en créer un alias.

Sélectionner le mode d'accès à notre plateforme

http://www.screeningorganisation.com/assets/edu/50_univredite


Créer ou modifier l'alias du lien d'accès

* *Example of specific link -*

<http://www.screeningorganisation.com/user/education?token=1c5aad48-6ad9-d099-6efa-e6fcdec13d9a1968a6df-7789-40e1-9f86-d597>

2. La sécurisation des accès se fait par la vérification des IP appelantes que l'administrateur devra saisir pour une consultation sur le ou les campus. Il est possible de saisir plusieurs adresses IP.

Liste IP

Si l'accès doit se faire hors-campus, il est alors nécessaire d'utiliser une clé spécifique.

Clé d'accès

Les deux systèmes peuvent se combiner avec l'utilisation de l'IP pour les utilisateurs sur le campus, et l'utilisation de la clé, pour les utilisateurs hors campus.



www.screeningorganisation.com

6. CONSULTATION DES RESSOURCES PAR LES ETUDIANTS ET LES ENSEIGNANTS

Lorsque les utilisateurs finaux aboutissent sur la page dédiée à leur école pour la première fois, il leur a demandé de s'inscrire.

6.1. POURQUOI LES UTILISATEURS FINAUX DOIVENT AVOIR UN COMPTE

Il est simplement demandé à l'utilisateur final un nom, un prénom, une adresse email et un mot de passe.

Au sein de l'Encyclopédie et des manuels interactifs, un outil appelé "*gestionnaire de parcours*" est proposé aux utilisateurs. Grâce à cet outil, l'utilisateur peut, tout au long de ses visites, créer et alimenter un ou des dossiers qu'il organise ensuite pour sa recherche ou son enseignement.

En parcourant le manuel, l'utilisateur ou l'utilisatrice sélectionne les éléments qui lui semblent intéressants et constitue ainsi un *dossier* contenant tous les éléments susceptibles de l'intéresser dans le cadre d'un cours, d'une recherche, d'un exposé. Ensuite, il/elle organise ce dossier (suppression d'items/création d'un ordonnancement) en fonction de ces besoins. Il est possible de créer autant de dossiers que nécessaires.

Par la suite, si l'utilisateur est un(e) enseignant(e), il/elle pourra projeter les éléments de ce dossier - et notamment les vidéos - (via un vidéo projecteur) lors de ses cours.

6.2. GESTION DU NOMBRE DES UTILISATEURS PAR LICENCE

Une licence "ressource étudiant", option 50 étudiants, permet à 50 étudiants, qui ont préalablement créé un compte, de se connecter aux ressources, en même temps ou séparément. Si le nombre d'étudiants qui créent un compte est supérieur à 50, un message automatique est envoyé à l'administrateur, mais nos ressources restent disponibles pour tous les inscrits. Si c'est nécessaire, un nouvel arrangement commercial est mis en place. Le principe est le même pour toutes les licences.



Screeningorganisation SAS

8 rue de Valmy, 93100 Montreuil, France - Tel 09 70 406 460

SIRET : 79925084000011- APE : 5913B

| www.screeningorganisation.com - infoclient@screeningorganisation.com



www.screeningorganisation.com

6.3. LISTE DES RESSOURCES POUR LES UTILISATEURS FINAUX

A partir de cette page qui peut être personnalisée, les étudiants et enseignants accèdent aux ressources pour lesquelles l'institution a souscrit un abonnement.

Bienvenue sur screeningorganisation.com

CI-dessous, vous trouverez la liste des ressources mises à votre disposition.
Pour accéder à l'une d'entre elles, cliquez sur son titre (lien en bleu).

Au sein des ressources, cliquer sur "VOS RESSOURCES" dans le bandeau bleu en haut de page pour revenir à la liste.
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires ou questions à infoclient@screeningorganisation.com.

Bonne découverte. A bientôt.

Liste des ressources

L'Encyclopédie des sciences de l'organisation

Direction scientifique : Erhard Friedberg
La réflexion sur l'organisation et les organisations qui débute dès la fin du 19^{ème} siècle est un domaine extrêmement riche et interdisciplinaire, qui a fait se rencontrer des anthropologues, des sociologues, des économistes, des politologues, des psychosociologues. L'encyclopédie des sciences de l'organisation proposée ici fait le point - sans pouvoir être exhaustive - sur plus de 120 ans d'histoire d'une pensée fortement marquée par la présence des chercheurs américains, et au sein de laquelle l'école française tient une place importante. A votre disposition : 17 dossiers sur les différentes écoles de la discipline, 16 enquêtes fondatrices, des articles, des listes de lecture, des biographies (285 biotes), 247 vidéos à consulter au sein de l'encyclopédie des sciences de l'organisation.

Professeur émérite à Sciences Po, Visiting Researcher à la Hertie School of Governance (Berlin), Erhard Friedberg est sociologue. Il est avec Michel Crozier (1922-2013) un des fondateurs de l'école française de sociologie des organisations.

La décision. Critique du modèle du décideur rationnel

Une réinterprétation radicale du modèle de la décision rationnelle
Avec Herbert A. Simon (Prix Nobel 1978), de courueur, avec James March, de la rationalité limitée, critique radicale de la décision rationnelle. Se joignent à cet échange, Thomas C. Schelling (Prix Nobel d'économie 2005), Peter Drucker (le "père" du management et la connaissance approfondie des décideurs et des modes de décision), Charles Lindblom (économiste pragmatique qui refuse l'idée du raisonnement synthétique, père intellectuel de l'incrémentalisme and du "mutual partition adjustment"), Michel Crozier (chef de file de l'école française de sociologie qui a utilisé la rationalité limitée pour comprendre les systèmes d'action), et enfin les néo-institutionnalistes Niklas Luhmann, Walter Pöhl et W. Richard Scott qui replacent le genre de décision au cœur des institutions et des règles.

Direction scientifique : Erhard Friedberg
Erhard Friedberg est sociologue. Professeur émérite à Sciences Po. Il est avec Michel Crozier (1922-2013) un des fondateurs de l'école française de sociologie des organisations.

La Décision. Le modèle de la poubelle

Le "modèle de la poubelle" dans la prise de décision ("A Garbage Can Model of Decision-Making") a été présenté en 1972 dans un article signé par Michael D. Cohen, James G. March et John Ocasio. Il propose une critique radicale des conceptions de la théorie classique de la décision, et une reformulation tout aussi radicale de la rationalité administrative. Ce modèle s'inscrit en faux contre la vision "comat quantitative" de la prise de décision, caractéristique de la vision classique de la théorie de la décision - les décisions sont prises en parallèle et leurs conséquences prévisibles et par le choix de celle qui aurait les conséquences les plus désirables. Il propose une autre logique fondée sur la présence simultanée, la rencontre et le couplage contingents dans la poubelle qu'est la situation de choix ou de décision, de « problèmes » qui demandent ou « cherchent » une décision, avec des « solutions » qui existent ou que le hasard a introduit dans le

DES QUESTIONS ? INFOCLIENT@SCREENINGORGANISATION.COM OU 09 70 406 463



Screeningorganisation SAS

8 rue de Valmy, 93100 Montreuil, France - Tel 09 70 406 460

SIRET : 79925084000011- APE : 5913B

| www.screeningorganisation.com - infoclient@screeningorganisation.com